

DECISION DU MAIRE

N°1/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803373-20260219-DECIS012026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 23/02/2026

**MODIFICATION D'UN ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES :
REGIE GENERALE**

M. le Maire de Saint Georges sur Eure

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-22,

Vu la disposition 7° de la délibération n°17/2020 du 28 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a accordé des délégations au Maire,

Vu l'acte constitutif de la régie de recettes « régie générale » en date du 27 avril 2021, modifié le 15 mars 2022

DECIDE

ARTICLE 1 – L'article 3 de l'acte constitutif est modifié comme suit :

ARTICLE 3 : La régie encaisse les produits suivants :

- Recettes pour l'encaissement des locations à la Salle des Fêtes, au gîte communal, location du gymnase, du dojo, de la maison des associations, et tout autre bâtiment public
- Réservation de places de spectacle
- Concessions et tarifs du cimetière
- Location de matériel
- Encaissement des droits de place
- Encaissement des remboursements d'assurance
- Quêtes et dons divers
- Vente des pots de miel
- Photocopies des documents administratifs
- Ces produits comprennent le prix des locations et les recettes annexes : cautions, redevances ménage, recettes liées à l'intervention de personnel des services techniques, recettes liées à des dégradations, et pour ce qui concerne la location du gîte communal : les taxes de séjour pour le compte de tiers.

ARTICLE 2 : Les autres articles sont inchangés.

ARTICLE 3 - Le Maire et le comptable public assignataire de Chartres métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à M le Préfet d'Eure et Loir.

Fait à Saint Georges sur Eure, le 19 février 2026

M. le Maire,
Jacky GAULLIER



La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.